

SEANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

29 JUIN 2020

L'an deux mille vingt le 29 juin à 20 heures,

Les membres du conseil municipal de la commune de Marillac-le-Franc se sont réunis en session ordinaire dans la salle de fêtes sur convocation adressée par le Maire, le 22 juin 2020, conformément aux articles L.2121-10 et L.2122-8 du code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient présents : Autant Eric, Bardoulat Pierre, Boisseau Marie-Hélène, Borrega Yann, Bourdier Nicole, Grelbin Suzanne, Henrard Patrick, Lavergne Marie-Claire, Lesbarrères Philippe, Mandavy Pascal, Pouthier Delphine, Sansrefus Evelyne, Proux Dominique, Ramsdale Phillip

Absent excusé : Denis Yannick

La séance a été ouverte à 20 heures sous la présidence de Monsieur Pierre Bardoulat, maire.

En application des dispositions des articles L.2121-15 du code Général des Collectivités Territoriales, le conseil municipal désigne Madame Marie-Hélène Boisseau comme secrétaire de séance.

Approbation du procès-verbal du 28 mai 2020

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité des membres votants.

ORDRE DU JOUR

1. VOTE DU TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2020

Mr le Maire propose de ne pas augmenter les taux car il n'y a pas de lourds projets d'investissement pour l'instant. Le conseil municipal décide à l'unanimité de reconduire les mêmes taux :

- Foncier bâti : 19,64%
- Foncier non bâti : 58,24%

2. VOTE DU BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE POUR 2020

Après explication des différents chapitres qui les composent, Mr le Maire propose

- Un budget de fonctionnement équilibré à 600 473,51 €
- Un budget d'investissement équilibré à 599 961,39 €

A noter que le versement au SIVOS est calculé au prorata du nombre d'enfants issus de chaque commune : Marillac et Yvrac

Les 2 budgets sont approuvés à l'unanimité

3. VOTE DU BUDGET ANNEXE SECTION ASSAINISSEMENT ANNEE 2020

- Le budget de fonctionnement est équilibré à 14 454€
- Le budget d'investissement est équilibré à 24080 €

Les deux budgets sont approuvés à l'unanimité

4. COMMISSIONS COMMUNALES

L'article L.2121-22 du Code Général des Collectivités Locales permet au conseil municipal de constituer des commissions d'instruction composées exclusivement de conseillers municipaux. Elles examinent et préparent les projets de délibération et ont un rôle uniquement consultatif. Elles se réunissent de façon ponctuelle en fonction des orientations budgétaires et de l'actualité municipale.

BUDGET ET FINANCES : Pierre Bardoulat

➔ Marie-Hélène Boisseau, Nicole Bourdier, Pascal Mandavy, Dominique Proux, Philippe Lesbarrères, Delphine Pouthier, Phillip Ramsdale

ACTION SOCIALE: Nicole Bourdier

- CCAS
- Aide sociale
- Actions en faveur des séniors, des handicapés, de la jeunesse

➔ Yannick Denis, Suzanne Grelbin, Philippe Lesbarrères, Delphine Pouthier, Evelyne Sansrefus

RELATIONS AVEC LES ASSOCIATIONS , FETES ET CEREMONIES : Nicole Bourdier

- Gestion des locations de salles et de leur entretien
- Préparation des fêtes et cérémonies

➔ Dominique Proux, Evelyne Sansrefus

CULTURE ET PATRIMOINE : Marie-Hélène Boisseau

- Mise en valeur du patrimoine : numérisation du cimetière, valorisation du bâti, jardin de curé, plantations, création d'un parcours de santé...
- Manifestations culturelles et touristiques
- Création de boîtes à livres...

➔ Suzanne Grelbin, Philippe Lesbarrères, Delphine Pouthier, Evelyne Sansrefus

COMMUNICATION : Marie-Hélène Boisseau

- Gestion de la page Facebook et du site internet
- Bulletin d'informations
- Actualisation du plan de sauvegarde

→ Pierre Bardoulat, Nicole Bourdier, Pascal Mandavy, Dominique Proux

BATIMENTS COMMUNAUX : Dominique Proux

- Travaux d'entretien et rénovation : Multiple rural, Salle des fêtes, Salle des associations, Mairie, Eglise, Cimetière, Vestiaires du stade, Tennis, Atelier, Ecole, Local rue Vicare, Bûcher
- Sécurité incendie

→ Eric Autant, Pierre Bardoulat, Philippe Lesbarrères, Delphine Pouthier

VOIRIE, SECURITE ROUTIERE ET URBANISME : Pascal Mandavy

- PLUI
- Entretien des routes et chemins
- Maintenance station d'épuration
- Eclairage public et réseaux
- Site des Pradelles

→ Pierre Bardoulat, Yann Borrega, Marie-Claire Lavergne, Phillip Ramsdale

AGRICULTURE ET FORET :

→ Yann Borrega , Nicole Bourdier, Marie-Claire Lavergne, Delphine Pouthier

ANIMAUX ERRANTS :

→ Nicole Bourdier, Dominique Proux

5. TRAVAUX DANS LES BATIMENTS ET TRAVAUX DE VOIRIE (présentés par D.Proux et P. Mandavy)

Les travaux de réfection des toitures de l'église et du presbytère endommagées suite à l'orage de grêle du 4 juillet 2018 devraient commencer semaine 27. Ils sont confiés à l'entreprise Lascoux.

Le désherbage manuel du cimetière aura lieu semaine 29 par les employés du CIDIL, durant 3 jours pour un coût de 1350€.

La station d'épuration a été nettoyée et réparée.

Le réseau des eaux pluviales a été curé par la SAUR à la fin du mois de juin.

Les bords de la route de Puybrunet ont été recouverts de calcaire par l'agent communal, afin d'éviter leur dégradation et de faciliter le passage des piétons.

Des travaux d'enrobé à froid ont permis de boucher les trous les plus importants.

A venir : abattage de 2 arbres à Puybrunet, fauche des chemins et routes communales par l'entreprise Dubois de Chazelles qui a fourni un devis de 16000€ TTC pour 3 passes/an dont une avec élagage sur les 53 kilomètres à entretenir.

6. PRESENTATION DU SITE INTERNET (par MH Boisseau)

L'arborescence du site a été réalisée par l'agence CENTAURE. La page d'accueil se compose de 5 grandes catégories : commune, mairie, vie locale, école, accès rapide et d'une partie « actualités ». L'ensemble sera complété par des articles, photos et vidéos... par MH Boisseau. La publication du site devrait être effective en septembre.

7. SIVOS

Pierre Bardoulat en est désormais le président, Emmanuel Jouassin (maire d'Yvrac) est vice-président. Le budget de fonctionnement s'élève à 243 660,74 €. Le budget d'investissement s'élève à 12 396,43 €. La gestion comptable est transférée à la communauté de communes à compter du 1^{er} juillet 2020.

Suzanne Grelbin présente un bilan concernant la gestion du personnel :

- Chaque employée s'est vue attribuée un « tuteur », après un entretien et doit suivre une formation, prévue dans le contrat de travail.
- Un travail est en cours pour établir de nouvelles grilles d'annualisation, actualiser les fiches de poste, proposer un planning pour la rentrée scolaire ainsi qu'une procédure en cas de remplacement
- De nouvelles réflexions concerneront les bus, les navettes et la garderie, ainsi que l'amélioration des conditions de travail des enseignants et du personnel du SIVOS, l'objectif étant d'améliorer la réactivité des élus face aux demandes.

8. QUESTIONS DIVERSES

Pierre Bardoulat informe que le budget de fonctionnement de la communauté de communes s'élève à environ 13 millions d'euros et le budget d'investissement à environ 7 millions d'euros.

Nicolle Bourdier confirme que la frairie est annulée ainsi que le feu d'artifice.

Dans le cadre de l'été actif, une séance de peinture aura lieu le 15/07 et une séance d'escrime aura lieu le 23/07 à la salle des fêtes. Par ailleurs, l'association « Ah toupie » sera présente au stade pour du sport en plein air le 27/07, de 16h30 à 18h30.

Dominique Proux signale que la mare de l'Héribaud est à nettoyer.

Un buffet pour remercier les habitants qui ont participé à la confection de masques est prévu le samedi 5 septembre à 11h.

Les délégués et suppléants des conseillers municipaux pour les élections sénatoriales de septembre seront désignés le vendredi 10 juillet.

La séance est levée à 23h00.

Prochain conseil municipal : jeudi 27 août 2020 à 20 heures.

Tableau d'émargement du Conseil Municipal

Mr AUTANT Eric	Mr BARDOULAT Pierre	Mme BOISSEAU Marie-Hélène	Mr BORREGA Yann	Mme BOURDIER Nicolle
Mr DENIS Yannick	Mme GRELBIN Suzanne	Mr HENRARD Patrick	Mme LAVERGNE Marie-Claire	Mr LESBARRERES Philippe
Mr MANDAVY Pascal	Mme POUTHIER Delphine	Mme SANSREFUS Evelyne	Mr PROUX Dominique	Mr RAMSDALE Phillip